

Divorce dans le secteur du tourisme à Crans-Montana

La société de remontées mécaniques Crans-Montana-Aminona (CMA) claque la porte de Crans-Montana Tourisme et Congrès (CMTC). Elle dénonce des « dysfonctionnements profonds » et des « désaccords ». CMTC réfute et déplore un manque de dialogue.



In Crans-Montana (VS) sind sich die Tourismusorganisation und die Bergbahnen uneins.

Bild: Artium Vallat/Unsplash

Le Groupe CMA et CMA Immobilier (CMAI), qui gère les parkings et les restaurants du domaine skiable de la station valaisanne, a annoncé jeudi dans un communiqué laconique qu'il se retirait du comité de Crans-Montana Tourisme et Congrès (CMTC) « avec effet immédiat ». Il dénonce « des dysfonctionnements profonds dans la gouvernance » de l'office du tourisme et des « désaccords » avec sa présidence.

Bruno Huggler, directeur de CMTC, réfute catégoriquement les critiques. Contacté par Keystone-ATS, il souligne la « très bonne entente » qui règne au sein du comité, composé notamment des communes de Crans-Montana, de Lens et d'Icogne, et la « très bonne collaboration » entretenue avec le directeur de CMA SA, membre de CMA Group.

Rapports dégradés

Les communes, CMTC et CMA planchent depuis plusieurs mois sur une stratégie globale pour la station à l'horizon 2030 « à la satisfaction de tous les membres, y compris de CMA qui a validé et signé la stratégie définie en commun », affirme Bruno Huggler. Toutefois, il manque « un dialogue ouvert et constructif avec le président de CMA Group, Philippe Magistretti », estime-t-il.

Les rapports entre le président du groupe CMA et l'office du tourisme se seraient dégradés à la suite de la fermeture des pistes du domaine skiable en avril 2018. « Nous n'avons pas toléré cette manière de faire qui prenait en otage les clients et l'avions clairement fait comprendre à Monsieur Magistretti, alors président du conseil d'administration de CMA » a déclaré Bruno Huggler.

« Rupture de confiance »

Egalement contacté par Keystone-ATS, Philippe Magistretti évoque quant à lui « une rupture de confiance » avec le président de CMTC qui selon lui « ne travaille pas avec l'engagement qu'il faudrait » et dont il demande la démission. S'il n'a pas gain de cause, le groupe CMA-CMAI envisage de créer une nouvelle entité indépendante, destinée à promouvoir la destination Crans-Montana.

Le directeur de CMTC espère que les choses n'iront pas jusque-là et garde « la porte grande ouverte » pour un éventuel retour de CMA en son sein. Martial Kamerzin, président de la commune d'Icogne et membre du comité de CMT, abonde: « CMA est un acteur touristique important du Haut-Plateau. Nous devons nous rencontrer rapidement, discuter et trouver une solution à ce qui est, selon moi, un conflit de personnes ».

Philippe Magistretti se dit « ouvert à la discussion » et souhaite qu'elle aboutisse. A la question de savoir pourquoi ne pas avoir dialogué avant de porter les difficultés sur la place publique, le président de CMA Group estime avoir suffisamment communiqué et averti, en vain. (ats)

Publiziert am Donnerstag, 21. Januar 2021